

# Bureau International Catholique de l'Enfance

## Rapport financier Exercice clos le 31 décembre 2024

### Préambule

Le résultat du BICE pour l'exercice 2024 ressort en excédent de 240 K€ contre un excédent de 33 K€ en 2023.

Les legs et donations se sont élevés à 625 K€, un niveau sensiblement supérieur à celui de 2023 (343 K€). Le niveau de ces legs ainsi que celui des fonds propres a permis, d'affecter sur décision du conseil un montant de 300 K€ à divers projets contre 250 K€ en 2023.

Sans ces recettes exceptionnelles dont la pérennité est incertaine, et cette affectation aux projets, les résultats auraient été en 2024 déficitaires. Les legs permettent donc de contribuer largement au soutien de nos partenaires pour divers programmes.

### I. Le compte de résultat par origine et destination (CROD)

**Les ressources : 4.398 K€** (*y compris le report des ressources antérieures*)

**Les produits de la générosité du public : 2.652 K€**

La collecte auprès du public, y compris les dons affectés, est en diminution de 2% à 2.031 K€. Les legs et donations s'élèvent à 621 K€ contre 343 K€ en 2023. Le maintien à un niveau élevé des legs et donations, dont le coût de collecte est marginal, reste pour le BICE un enjeu essentiel.

**Les autres fonds collectés : 1.620 K€** (*y compris le report des ressources*)

Les fonds recueillis auprès d'organismes publics et d'institutions et fondations diverses pour le financement de projets spécifiques représentent 604 K€, auxquels s'ajoutent 1.016 K€ reçus les années précédentes (report des ressources).

**Les autres produits : 126 K€**

Conformément aux décisions du conseil, la trésorerie disponible a été, compte tenu des taux élevés, pour une part importante placée en dépôts à terme rapportant 116 K€ d'intérêts

**Les emplois : 4.158 K€** (y compris les engagements restant à réaliser)

**Les missions sociales : 2.727 K€** (y compris les engagements restant à réaliser)

Le coût des missions sociales (qui comprennent 871 K€ d'engagements restant à réaliser) est constitué par :

- Les programmes sur le terrain,
- Le coût des autres missions sociales (recherche, actions de sensibilisation, de formation et de promotion des politiques de l'enfance, animation du réseau des membres et partenaires de terrain).

**Les frais de recherche de fonds : 1.010 K€**

Ces frais sont en diminution de 1.9 % mais restent élevés. En effet l'effritement progressif de notre fichier de donateurs nécessite d'importantes actions de prospection de nouveaux donateurs (principalement par mailings papier, mais également par des opérations en ligne ciblées) qui ont été maintenues malgré les difficultés afin de recruter de nouveaux donateurs.

**Les frais de fonctionnement et autres charges : 421 K€**

Ces frais sont en hausse de 6% mais restent toutefois maîtrisés.

A noter la prise en compte des impôts sur les produits financiers pour 13.685 €

## II. Le compte de résultat

Le compte de résultat ne diffère du CROD que par la présentation des frais par nature et non par destination de ces frais. Le résultat net est donc identique à celui qui apparaît au CER.

Il met en évidence que les frais de fonctionnement du BICE par nature sont principalement les suivants en 2023 :

- Achats et charges externes 1.316 K€, frais de collecte et frais généraux
- Salaires et charges sociales 950 K€
- Versements aux partenaires et reports en fonds dédiés 1.857 K€

## III. Le bilan

Les comptes de bilan n'appellent que peu de commentaires :

- En application des règles comptables apparaissent au bilan les montants relatifs aux legs en cours, 148 K€ pour les biens destinés à être cédés (immeubles) et 933 K€ pour les créances liées aux legs, soit un total de 1.081 K€ inscrits en fonds reportés liés aux legs dans l'attente de leur encaissement.

- Les fonds dédiés pour les programmes et projets représentent 1.461 K€ contre 1.612 K€ en 2022,
- La trésorerie, y compris les dons 2023 encaissés en 2024, s'élève à 5.062 K€. Déduction faite des fonds dédiés, elle s'élève à 3.601 K€ (contre 3.355 au 31/12/2022)
- Compte tenu du résultat de l'exercice, les fonds propres du Bice s'élèvent à 3.412 K€ contre 3.171 K€ au 31/12/2022.

## Perspectives 2025

La poursuite de la guerre en Ukraine, le durcissement des conflits entraînant des déplacements massifs de populations notamment à l'est de la RDC ainsi que l'instabilité géo-politique au Proche Orient continueront à mobiliser le Bice et ses partenaires de façon prioritaire, que ce soit à travers un accompagnement psychologique des enfants et de leurs parents victimes de traumatismes et de violences, la formation professionnelle et le développement d'AGR (activités génératrices de revenus) pour construire un projet de vie dans la dignité.

Le Bice sera également amené à répondre à des appels à l'aide humanitaire, en particulier en termes d'appuis nutritionnel et sanitaire, de plus en plus conséquents et cela sur tous les continents où nous sommes présents.

Les coupures significatives à l'aide au développement, et notamment au niveau de notre principal bailleur, l'Agence française de développement - AFD, obligeront le Bice à mettre en oeuvre une plus ample stratégie de diversification de ses financeurs ainsi qu'au niveau de la collecte auprès des donateurs privés pour pouvoir continuer efficacement ses missions sociales.

La trésorerie actuelle, acquise grâce à un niveau élevé de legs au cours des années, permet de faire face aux besoins de nos partenaires liés aux situations d'urgence, mais aussi de réaliser des actions à moyen terme, notamment avec des initiatives qui favorisent le développement d'un environnement protecteur pour les enfants.

La trésorerie propre de 3,6 M € permet d'assurer la poursuite de l'activité en 2025 et au-delà.

Les procédures financières contenues dans le code anticorruption du Bice seront revues pour prendre essentiellement en compte les évolutions de la procédure des règlements financiers et des relations avec les membres du réseau. L'utilisation du logiciel One World Check pour mettre en oeuvre les opérations de filtrage nécessaires dans le cadre des projets cofinancés par l'AFD sera poursuivie.

Paris le 29 mai 2025

Le Trésorier

Christian de Chastellux